Comité Syndical du 02 décembre 2026
18h00
Les Cabannes
Salle Roger Pégourié

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Ordre du jour

1 Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2027 2
2 Installation du Conseil de Développement 2
3 Projet Alimentaire Territorial 3
4 Etat d'avancement LEADER 3
5 Points divers 3

1 Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2027

Conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical doit procéder au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2026.

Cette discussion est obligatoire dans les syndicats et communes de plus de 3500 habitants.

Elle permet aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière du syndicat et d'exposer les principales orientations qui guideront la construction du Budget Primitif 2027.

Monsieur le Président présentera au Conseil Syndical le Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2027 (ci annexé) ainsi que les différentes informations pouvant servir de base à la discussion, notamment un projet de budget, avec les nouvelles opérations qui devraient être engagées en 2027.

2 Installation du Conseil de Développement

Conformément aux statuts du Pôle Territorial et conformément à l'article L. 5741-1 du CGCT, le Conseil de développement territorial du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides réunit les représentants des acteurs économiques, environnementaux, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Pour être membre du Conseil de développement territorial, il faut remplir au moins l'une des conditions suivantes :

- Représenter une entreprise, un secteur professionnel, une association ou un organisme qui siège ou agit sur le périmètre du Pôle,
- Etre un habitant, engagé dans la vie locale, ayant qualité de personne-ressource, et agissant pour le développement durable du territoire

Il est rappelé que le conseil de développement est constitué de deux collèges, l'un pour les représentants de la société civile du territoire, l'autre pour des organismes associés

Suite à l'appel à participation par voie de presse et à la sollicitation de différents organismes et partenaires institutionnels, il est proposé les candidatures au conseil de développement suivantes :

4C – 4 candidatures

Monsieur	REYNES	Michel	81170 LES CABANNES
Madame	PELOUX	Florence	VINDRAC ALAYRAC
Monsieur	SIRVEN	Nicolas	PENNE
Madame	LACHERET	Myriam	MILHARS
Madame	ROUQUAYROL	Céline	VINDRAC ALAYRAC

CCMAV – 4 candidatures

Madame	BIROT	Gilberte	BELLEGARDE MARSAL
Madame	LAUTIER	Sylvie	VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
Madame	CARREL	Elisabeth	PAULINET
Madame	ESCANEZ	Marie-José	PAULINET

3C – 6 candidatures

Monsieur	BISMUTH	Serge	VILLENEUVE SUR VERE
Monsieur	DELGADO	Gérard	CARMAUX
Monsieur	SEGUIER	Thierry	SAINT BENOIT DE CARMAUX
Monsieur	COUVENHES	Jacques	BLAYE LES MINES
Monsieur	COUTELET	Jean-Luc	Le GARRIC
Monsieur	FARENC	Jean	VALDERIES

3CT – 6 candidatures

Monsieur	HENOU	Erwan	MONTREDON LABESSONNIE
Monsieur	ROBERT	Pierre	TERRE DE BANCALIE
Madame	HEMON-HUET	Claude	MONTREDON LABESSONNIE
Madame	LEHUGEUR	Virginie	FAUCH
Monsieur	MANGENOT	Cyril	LOMBERS
Madame	SUBRIN	Véronique	TERRE DE BANCALIE

Val 81 – 3 candidatures

Monsieur	ELIE	Franck	SAINT CIRGUE
Monsieur	PINCHINOT	Patrick	LEDAS ET PENTHIES
Madame	SEPTIER	Elodie	ANDOUQUE

C2A – 2 candidatures hors territoire

Madame	Thomas	Jennifer	Albi (éducatrice spécialisée qui travaille sur Albi et Carmaux)
Monsieur	Durocher	Alexis	Albi

Concernant le collège organisme, le dernier Bureau du 19 novembre 2026 a proposé de solliciter les organismes suivants :

- 6 délégués consulaires : 2 par chambres consulaires (Agriculture, Industrie-Commerce, Métiers & Artisanat)
- 2 représentants de syndicats patronaux ou professions libérales (à valider) : CPME 81 (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Tarn) et L'U2P 81 (Union des Entreprises de Proximité du Tarn)

- 2 représentants de syndicats agricoles : la Confédération paysanne et le syndicat des jeunes agriculteurs
- 2 représentants de syndicats de salariés : CFDT et FO
- 2 représentants d'associations qualifiées : UDAF et l'ADEART

3 Projet Alimentaire Territorial

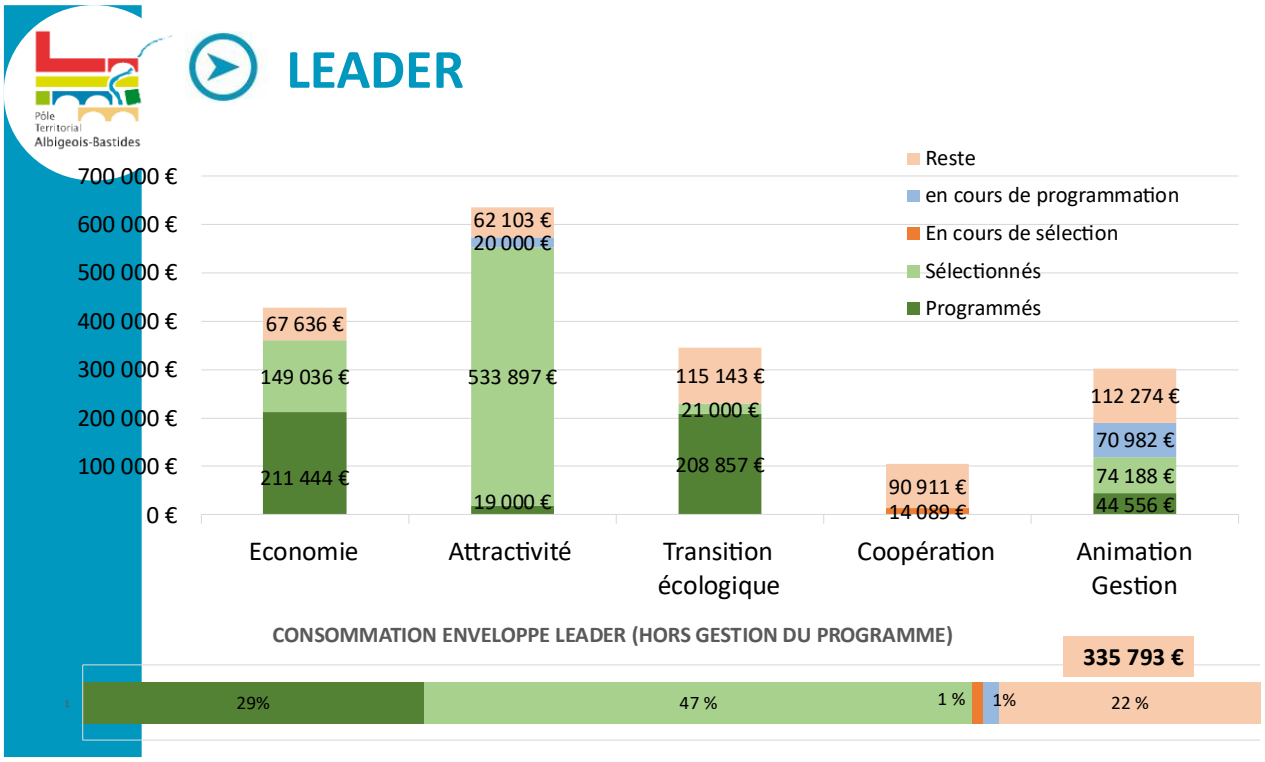
A l'occasion de ce nouveau comité syndical, un point sera présenté aux élus sur l'articulation des différents dispositifs portés par le Pôle Territorial autour des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, notamment :

- Le renouvellement de la labélisation « PAT niveau 2 » pour 2027 ;
- Le dispositif « Graines d'Avenir » et ses actions autour du foncier et de l'installation agricole ;
- Le déploiement de la mallette pédagogique réalisée par le CPIE

4 Etat d'avancement LEADER

Il est proposé à l'occasion de ce comité syndical de faire un état de la mise en œuvre du programme Leader 2023/2027. Il est rappelé que les dernières opérations pourront être programmées jusqu'à octobre/novembre 2027.

Etat d'avancement de la consommation de l'enveloppe LEADER



5 Points divers

Plusieurs points seront proposés sur différents dossiers en cours, dont :

- La révision du projet de territoire
- Le calendrier 2027
- …